



Réunion du 11 février 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67
Vice-président : M. Joël SIMON 06 63 69 23 83
Désignations seniors : M. Mustapha BENMESSAOUD 06 12 56 53 43
Désignations assistants Ligue : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67
Désignations Loisirs : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27
Responsable observations : M. Jean-Pierre BERNE 06 20 18 00 26
Responsable administratif / secrétaire : Mme. Denise AZNAR 06 82 48 06 96
Contrôle administratif seniors (impayés) : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67
Intendant CDA : M. Daniel DOSNON 06 79 63 85 28
Trésorier : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur : les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

INFORMATION STAGE ARBITRES D 1 & D2

La CDA informe tous les arbitres D1 et D2 qu'ils sont convoqués à un stage OBLIGATOIRE qui se déroulera le **vendredi 15 mars (soirée)** et le **samedi 16 mars (complexe Les Bullieux à Andrézieux)**. L'hébergement sur place est OBLIGATOIRE

Prière d'apporter votre nécessaire de toilettes, de quoi écrire, ainsi qu'une tenue de sport (y compris les chaussures de foot).

Convocation le vendredi 15 mars à 18h30. Fin du stage le samedi 16 mars vers 17h.

Merci de bien vouloir prendre vos dispositions auprès de vos employeurs ou autres, afin de vous rendre disponible pour ce stage.

A TOUS LES ARBITRES RAPPEL LOI 4 :

En cette période hivernale, nous tenons à vous rappeler que le port du sous pull sous le maillot (équipement des joueurs) doit se faire conformément aux lois du jeu. Tout joueur portant un maillot à manches courtes, avec un sous pull, doit avoir les manches du sous pull de la couleur prédominante des manches du maillot.

LIVRE SUR LES LOIS DU JEU

Messieurs les arbitres, si vous souhaitez acquérir le livre sur les « lois du jeu », il est disponible à la Commission des Arbitres du District de la Loire, au prix de 28 €. Prière de faire un chèque à l'ordre du District de la Loire.

INFO FMI ET FEUILLE DE MATCH PAPIER

La CDA rappelle à tous les arbitres que la FMI et les feuilles de match papier doivent être remplis entièrement et correctement ! Notamment les sanctions administratives (avertissements, exclusion joueur ou dirigeant) qui doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur la FMI ou inscrites sur la feuille de match papier, sans oublier de cocher la case annexe (rapport suit).

En cas d'oubli ou impossibilité de renseigner la FMI ou la feuille de match papier, l'arbitre devra obligatoirement faire un rapport complémentaire adressé à la Commission de Discipline.

Pour tout manquement administratif sur la FMI ou la feuille de match papier, la CDA fera application des sanctions prévues au règlement intérieur. Merci.

INDISPONIBILITE

M. KAYA Ismail : certificat médical jusqu'au 28 février.

CONVOCATION ARBITRES

Les arbitres suivants sont convoqués à la CDA, le **lundi 25 février à 19h**, pour affaire les concernant.

MM. BENBELAID Salah, BENLAMKADDEN Mouad, CHEBIRA Kamel, CHEBIRA Mohamed et SATHOUT Tarek

COURRIERS RECUS

Bourg Argental : la CDA reste souveraine dans la désignation de ses arbitres.

M. Steve ALLOUIS : lu

M. Othmane GHECHIR : lu

L'Onzon : lu

St Christo Marcenod : lu



La Talaudière : lu
Jonzieux : lu

IMPAYES

Pour tous les dossiers d'impayés, il faut obligatoirement la feuille de frais, la feuille d'impayé, un RIB

NON DESIGNATION ARBITRE

M. Berri Jaffar : suite à votre absence à la convocation du lundi 11/02/19, vous êtes distrait de toute désignation jusqu'à ce que vous preniez contact avec la commission.

AVIS IMPORTANT

DEMATERIALISATION RAPPORTS D'ARBITRAGE

Les arbitres ont dorénavant la possibilité de saisir leurs rapports en ligne en se connectant sur « **Mon Espace FFF** ».

- Une fois connecté, l'officiel doit cliquer sur le bouton « **Accéder à Mon Espace Officiel** »

- L'accès se fait depuis la rubrique « **Accès Spécifiques** » :

* Pour les **Arbitres** :

- Mes rapports d'arbitrages = permet à l'arbitre de visualiser ses rapports à saisir

- Historiques de mes rapports d'arbitrage = permet à l'arbitre de visualiser l'historique de ses rapports saisis

Une fois que l'officiel a accédé au menu « **Mes rapports d'arbitrage** », il voit la liste des rencontres sur lesquelles il est désigné.

Pour afficher le formulaire de saisie du rapport, l'officiel doit cliquer sur « **A SAISIR** » sous la rencontre en question.

- La plupart des informations connues sur le match sont remplies.

Les boutons :

- **Enregistrer le rapport** = le rapport est enregistré et encore modifiable

- **Valider le rapport** = le rapport est validé et n'est plus modifiable ; il devient uniquement consultable.

Le rapport ainsi validé est directement transmis aux instances

MODIFICATIONS AUX DESIGNATIONS DU SAMEDI 16 FEVRIER

Foot Loisir :

Coupe de l'Amitié

SE.FRANCO ESPAGNOLE - LA TALAUDIÈRE : **M. AKOUCHE Mohamed** au lieu de M. BOUAZIZ A.

BORDS DE LOIRE - VILLARS : **M. BOUAZIZ Abdelghani** au lieu de M. AKKOUCHE M.

Championnat :

AVEIZIEUX - ST ANTHEME : **M. BENKHALIFA Mahjoub** au lieu de M. KEZZOUF Y.

ST FERREOL - CHF. DERVAUX : **M. KEZZOUF Younes** au lieu de M. KESSOURI A.

LA FOUILLOUSE - USSON : **M. JOLY Roland** au lieu de M. BENADA A.

HAUTES CHAUMES - CLEPPE PONCINS : **M. HERNANDEZ Pascal** au lieu de M. BENMESSAOUD M.

CHAMBEON MAGNEUX - MONTS DU FOREZ : **M. BESSAA Faissal** au lieu de M. FLITI B.

LEZIGNEUX - AVEIZIEUX : **M. MOHAMED Nadir** au lieu de M. BOUAZIZ A.

BALDOMERIEN - VERRIERES : **M. BOUKHARI Yanis** au lieu de M. TCHOUANTE CH.

SUD FOREZIENNE - PERIGNEUX : **M. SAOUD Boualem** au lieu de M. BORAZANOGLU S.

ST LAURENT LA CONCHE - BALDOMERIEN : **M. TCHOUANTE Charles** au lieu de M. MORAIS DIAS M.

ETRAT LA TOUR - ST PAUL EN JAREZ : **M. MOULEYRE Benjamin** au lieu de M. LACHI M.